

UNE MOUCHE VENUE DES TROPIQUES SOUS SURVEILLANCE EN BELGIQUE

Publié le 27 avril 2026



par Laetitia Theunis

Des bandes jaunes sur le thorax, un « T » sombre bien marqué sur l'abdomen, des ailes bordées de noir : la mouche orientale des fruits, *Bactrocera dorsalis*, ne ressemble à aucun insecte familier sous nos latitudes. Et pour cause : cette espèce est typiquement tropicale. Mais l'engouement pour les fruits exotiques lui offre régulièrement un billet vers l'Europe. Détectée pour la première fois en 2023 à Anvers, elle a depuis été observée à quelques reprises. Cet été, une campagne de sciences participatives menée dans le cadre du [projet de recherche PestFly Patrol](#) vise à mieux évaluer l'ampleur de sa présence en Belgique.

Cette mobilisation s'explique par son [statut d'espèce « de quarantaine prioritaire » au niveau de l'Union européenne](#). Si l'insecte adulte — un peu moins d'un centimètre de long — est inoffensif pour l'humain et les animaux, ses larves, elles, s'attaquent à la chair des fruits, les rendant impropres à la vente.



La mouche orientale des fruits est facilement reconnaissable. Impossible de la confondre avec une guêpe. La guêpe est plus grande, possède deux paires d'ailes visibles (contre une seule chez la mouche) ainsi que des antennes et des mandibules bien plus développées © IAEA Imagebank —

Bactrocera dorsalis (complex) (06410590), CC BY-SA 2.0,

<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=66547338>

Un enjeu commercial avant tout

Cette mouche n'est pas une menace directe pour les cultures ou la nature en Belgique, mais bien pour le commerce mondial.

« En tant qu'espèce tropicale, elle ne survit pas aux hivers belges, dont les températures restent trop basses pour permettre l'installation d'une population durable. En revanche, des régions comme le sud de l'Italie, de l'Espagne ou les Balkans pourraient offrir des conditions favorables à son établissement », explique le Dr Alexandre Kuhn, chercheur au [Centre wallon de Recherches agronomiques \(CRA-W\)](#).

L'inquiétude tient surtout au rôle de la Belgique comme plaque tournante de l'import-export de fruits exotiques. « Des fruits contaminés, potentiellement réexportés vers d'autres pays, notamment européens, pourraient entraîner des restrictions commerciales. Certains États, où l'espèce pourrait s'installer, pourraient refuser des cargaisons en provenance de Belgique par crainte d'introduction. »

Détections sporadiques

Originnaire du sous-continent indien, *Bactrocera dorsalis* s'est propagée dans de nombreuses régions tropicales d'Asie et d'Afrique, où elle s'attaque à divers fruits, notamment les mangues, largement importées en Europe. Malgré le transport en conteneurs réfrigérés, des larves peuvent survivre à des températures de 4 °C.

Ainsi, en 2023, sept adultes ont été capturés sur des marchés belges lors d'une campagne de surveillance de l'AFSCA. Quatre autres individus ont été piégés en 2024, puis encore en 2025, suggérant des introductions répétées. Pour renforcer la détection, l'[ILVO](#), pendant flamand du CRA-W, et ce dernier ont installé des pièges supplémentaires, permettant d'identifier quelques spécimens additionnels.

Remonter à l'origine

Partenaire du projet, l'[Africa Museum de Tervuren](#) mène des analyses génomiques afin de retracer l'origine des individus interceptés.

« Le génome des mouches est séquencé, puis comparé à des bases de données de référence issues d'Asie, d'Inde et d'Afrique. Cela permet d'évaluer leur proximité génétique et, en théorie, d'indiquer leur région d'origine », précise le Dr Kuhn. « Ces données peuvent aussi être confrontées à celles d'autres spécimens détectés en Europe, afin d'identifier d'éventuelles sources communes. »

« L'objectif est, au minimum, de déterminer s'il existe une ou plusieurs voies d'introduction vers la Belgique. En revanche, identifier précisément l'origine d'un individu reste très complexe. »



Le piège à mouche orientale des fruits se présente sous la forme d'un cylindre d'environ 20 cm de hauteur pour 10 cm de diamètre. Attirées par le produit attractif, les mouches pénètrent par le dessous via un entonnoir, puis tombent dans un liquide où elles sont piégées © PestFly Patrol

Surveillance des composts

Le projet de recherche PestFly Patrol repose également sur une campagne de sciences

participatives, chapeauté par l'Africa Museum. Dans les prochaines semaines, cent citoyens volontaires — pour ce faire, il convient de [s'inscrire](#) — recevront un piège à suspendre près de leur compost, à relever tous les 7 à 10 jours. Autre critère majeur, outre la disponibilité : consommer régulièrement des mangues, particulièrement sensibles à *Bactrocera dorsalis*.

Les composts constituent, en effet, des sites propices : les restes de fruits peuvent servir de nourriture aux larves de ce ravageur, leur permettant d'achever leur développement. Bien que très polyphage (qui attaque de nombreuses espèces de plantes), la mouche orientale des fruits présente un risque limité pour les cultures belges. « En été, son cycle de développement dépasse un mois. Les femelles ne pondent qu'après environ 18 jours, selon la température, ce qui rend peu probable l'installation de plusieurs générations », rassure le Dr Kuhn. Les conditions hivernales empêchent, de toute façon, l'établissement durable de l'espèce.

Le piège contient du méthyl-eugénol, une substance attractive proche des phéromones sexuelles de l'espèce (auxquelles les mâles sont particulièrement sensibles). Elle attire rarement d'autres espèces de mouches, ce qui facilite l'identification. Présentée sous forme de gélatine, elle ne doit pas être changée par les citoyens au cours de la saison de piégeage, laquelle a lieu exclusivement en juillet et en août.

Prévenir et Sensibiliser

« Multiplier le nombre d'yeux qui vont regarder, dans le paysage belge, la présence de ces insectes exotiques au pouvoir invasif augmente considérablement les chances d'en limiter l'impact », explique le Dr Alexandre Kuhn. « La participation citoyenne permet d'étendre la surveillance et de mieux répartir les efforts : pendant que les volontaires couvrent certaines zones, les autorités peuvent concentrer leurs moyens ailleurs, renforçant ainsi l'efficacité globale du dispositif. »

Au-delà de la surveillance, la démarche vise aussi à sensibiliser le public aux effets collatéraux dommageables des échanges commerciaux.